



Compte rendu CAPL de recours en notation des cadres C des 07 et 11 septembre 2017

La CAP locale du 07/09/2017 a été reportée, la direction ayant décidé unilatéralement une modification du règlement intérieur de la CAPL réduisant les temps de préparation et de compte rendu et supprimant les remboursements de frais de transport des représentants du personnel suppléant. Nous avons donc siégé le 11 septembre.

Nous avons 31 dossiers à examiner, la CGT en a défendu 17.

Nous avons à répartir 16 R1 (une fois n'est pas coutume il y avait plus réserve que de dossier examinés, la direction ayant à notre demande, accepté de répartir en cette dernière année de valorisation, l'ensemble de bonifications disponibles) ainsi que 2 R2.

Après débat, la CGT a obtenu les 2 R2 et x 7 R1.

La totalité des dossiers défendus par la CGT a également obtenu des améliorations de l'appréciation générale et/ou du tableau synoptique.

Nous regrettons cependant que la réserve de bonification de R2 n'ait pas été plus importante : 2 R2 pour 16 demandes.

Les élus CGT Finances Publiques :

Annick Phellion, Eric Gosset, Stéphane Poivre, Marius Botaka et Pascale Masse.